

ETABLISSEMENTS SANITAIRES & MEDICO-SOCIAUX SPECIALISES DANS L'ACCUEIL DES PERSONNES EPILEPTIQUES

Établissements adhérents au CNDEE (Comité National des Directeurs d'Établissements pour Épileptiques)

Foyer d'Accueil Médicalisé « Résidence des Terres Noires »	1 à 2
Foyer le VAL	3 à 4
Centre pour Enfants Épileptiques IME Bel Air	5 à 7
IME les COTEAUX	8 à 9
F.A.M. "Les Rainettes"	10 à 11
Institut Médico Educatif « Les Violettes »	12
Maison d'Accueil Spécialisée « Résidence de la Colline »	13 à 14
OHS Flavigny	15
IMPRO Léopold Bellan	16 à 17
ESAT Créteil	18 à 19
ESAT LE VAL	20 à 21
FAM Les 4 Jardins	22
Établissement Médical La Teppe	23 à 28
MECS de Castelnouvel	29 à 30
SAVS St Anne	31 à 32
Centre de Toularc'hoat	33
F.A.M « Résidence l'Essor »	35

**Foyer d'Accueil
Médicalisé
« Résidence des Terres
Noires »**

10, chemin de la grippe
61 400 MORTAGNE AU
PERCHE

Tél : 02 33 85 85 85
Fax : 02 33 25 64 42
Mail : asso.aspe@aspe.asso.fr

Site : Le Village du Perche
(quartier situé à 1.5 km du centre
ville), Mortagne Au Perche

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

ASPEC « Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées »

Siège social : 10 chemin de la grippe 61 400 Mortagne au Perche

E-mail : asso.aspe@aspe.asso.fr

Site Internet : aspe.asso.fr

STATUT JURIDIQUE

Contrôle et financement : Etat (ARS) et Département (Conseil Général de l'Ome)

- Financement de l'hébergement : Département d'origine dans le cadre de l'Aide sociale, prix de journée arrêté par le Président du conseil Général de l'Ome.
- Financement des soins : Caisse d'assurance maladie dans le cadre du forfait soins arrêté par la Préfet de l'Ome.

POPULATION ACCUEILLIE

Le Foyer d'accueil médicalisé est un établissement spécialisé pour **adultes souffrant d'une épilepsie non stabilisée, pharmaco résistante** et présentant des effets invalidants sur le plan :

- des autonomies de la vie quotidienne et sociale
- neuro-psychologique (langage, compréhension, mémoire...)
- moteur et psycho-moteur

et des troubles associés (relationnels, psychologiques, comportementaux (dans la mesure où ceux-ci restent compatibles avec une vie en collectivité), nécessitant une surveillance et des soins médicaux ainsi qu'un accompagnement soutenu et personnalisé.

Le FAM est **ouvert toute l'année**.

Le FAM peut accueillir **48 adultes**, hommes et femmes à partir de 18 ans, sur différents **types de séjour** en fonction du projet de vie de la personne :

- accueil de long séjour
- accueil temporaire, de relais pour les familles, d'évaluation, d'intégration progressive....
- accueil d'observation et d'orientation du diagnostic et de la thérapeutique

Le FAM offre à l'usager des prestations de service : Prestations d'accompagnement à la vie quotidienne, sociale et de loisirs, Prestations hôtelières, Prestations soignantes et thérapeutiques (surveillance, suivi, enregistrement et vidéo enregistrement EEG, éducation thérapeutique).

PLATEAU TECHNIQUE

Personnel spécifique : Médecins neurologues, généralistes, infirmiers (couverture 24/24h) et infirmier EEGiste, kinésithérapeute, AMP, Aide-soignant de jour et de nuit, assistante sociale. Unité médicale au sein de l'Association.

Equipement spécifique : EEG de veille et vidéo EEG de sommeil. Hôpital local à proximité (1.5 km) pour examens radiologiques et urgences.

PROJET DE L'ETABLISSEMENT

La mission du FAM est centrée sur deux axes principaux : un objectif social et un objectif médical ; ces deux axes étant, dans la réalité de l'accompagnement, difficilement dissociables et visant tous deux la qualité de vie.

Un objectif social

- Proposer un véritable lieu de vie accueillant, agréable, sécurisant, soutenant et épanouissant,
- Donner une place centrale et active à l'usager dans la vie de l'établissement
- Entretenir et favoriser l'ouverture sur l'extérieur, et notamment de maintenir les liens familiaux,
- Préserver, stimuler et développer dès que possible les autonomies personnelles et sociales,
- Proposer un accompagnement personnalisé prenant en compte la personne dans sa réalité : ses besoins, ses capacités, ses attentes, son identité.

Un objectif médical

- Observer toutes les manifestations de la maladie et des circonstances favorisant les crises ; observations nécessaires à la précision du diagnostic et de la thérapeutique,
- Améliorer la symptomatologie en vue d'une meilleure qualité de vie,
- Organiser et suivre le traitement,
- Protéger l'usager et dès que possible, l'éduquer à la santé (prévention des crises),
- Prévenir et répondre aux situations d'urgence pour éviter les hospitalisations par l'instauration de protocoles individualisés.

MODALITES D'ADMISSION

Hommes et femmes de 18 ans et plus

Recrutement inter-régional (Grand Ouest)

Notification de la MDPH obligatoire

Etude d'un dossier d'admission (à demander au secrétariat) et visite d'admission et de présentation de l'établissement).

Foyer le VAL

10, chemin de la Grippe,
61 400 Mortagne au Perche
Tél : 02 33 85 85 85
Fax : 02 33 25 64 42
Courriel : leval@aspe.asso.fr
Site internet : www.aspe.asso.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- *Association gestionnaire* : ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébrolésées
- *Statut juridique* : agrément préfectoral, et convention avec la CRAM
- *Population* : 46 places en internat pour des hommes et des femmes de plus de 18 ans, souffrant d'une épilepsie invalidante et non stabilisée, ne présentant pas de troubles graves de la personnalité, et ne nécessitant pas la présence constante d'une tierce personne. Ils doivent tous avoir une orientation pour travailler en ESAT
- *Admission* : recrutement pluri-régional. Dossier adressé au directeur, gestion du dossier et de la liste d'attente par l'assistante sociale, validation de l'admission par une commission pluri-professionnelle. Pour l'admission, la notification de la MDPH est obligatoire. L'admission est confirmée après une période d'essai de 3 à 6 mois
- *Temps d'Ouverture* : toute l'année sauf une semaine entre les deux fêtes de fin d'année

PLATEAU TECHNIQUE AU SERVICE DE L'USAGER

- Directeur & Chef de Service Social
- Cadre de santé, Médecins Neurologue & Epileptologue, Médecins Généralistes & Infirmiers
- Psychologue
- Kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste en libéral
- Educateurs, Moniteurs Educateurs & Aides Médico-Psychologique
- Surveillants de nuit
- Secrétaires & Assistante Sociale
- Agents de services

EQUIPEMENTS

- EEG sur le pôle médical de l'ASPEC
- Radiologie en partenariat avec l'hôpital de Mortagne
- Biologie en réseau avec le laboratoire d'Analyse de Mortagne

PROJET

Une des approches principales est de formaliser le droit à la citoyenneté des résidents, qui repose sur une prestation individualisée et se traduit par la mise en œuvre d'un **Projet d'Accompagnement Personnalisé**. Celui-ci prend en compte les différents aspects de leurs besoins sur un plan **médical & social**. Les moyens utilisés concourent à répondre à leurs attentes en termes d'habitat, de vie quotidienne, d'intégration, de bien-être et d'épanouissement. L'établissement privilégie une vie indépendante en proposant soit des chambres individuelles, des chambres ou appartements pour couple. Des activités à l'intérieur et à l'extérieur sont mises en place en fonction des demandes et besoins des résidents. L'équipe pluridisciplinaire s'attache particulièrement à l'évolution globale de la personne, afin de l'aider à vivre mieux son handicap. La durée du séjour est une étape dans un

Foyer le VAL

parcours personnel, et varie en fonction de l'évolution des projets de chacun des résidents. En lien avec leur projet de vie, des réorientations sont effectuées vers d'autres structures plus adaptées ou en milieu ordinaire.

« L'épilepsie nécessite pour chacun des résidents un suivi médical continu et une prise en charge constante. »

Centre pour Enfants Epileptiques IME Bel Air

22980 Languédias
Tél : 02 96 27 61 68
Fax : 02 96 27 02 01
Mail : centre.enfants-epileptiques@wanadoo.fr

L'établissement est implanté sur la commune de Languédias dans les Côtes d'Armor. Sa situation géographique le place à 5 min du bourg de Languédias (460 habitants), à 5 mn du bourg de Plélan le Petit (1 525 habitants), à 15 min de la ville de Dinan (11 591 habitants). Par ailleurs, l'établissement est situé à 15 min de la RN 12, Rennes Brest, soit à moins de 2 h des points les plus éloignés de son aire de recrutement en Bretagne.

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENTS ACTUELS

En date du 1^{er} juillet 1999 puis du 23 décembre 2004 qui porte extension de la capacité d'accueil de 30 à 40 places.

- Article 1 : l'association "Les Amis de Bel Air" est autorisée à créer à compter du 1^{er} juillet 1999, à Languédias, un institut médico éducatif de 30 places réservé à des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle s'accompagnant d'une épilepsie, parfois associée à des troubles de la personnalité et de la communication.
- Article 2 : La population accueillie et les modalités d'accueil sont les suivantes :

Population : enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle s'accompagnant d'une épilepsie parfois associée à des troubles de la personnalité et de la communication, âgés de 6 à 20 ans :

- Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé (S.E.E.S.) : 13 enfants âgés de 6 à 12 ans, internat 12 lits, semi internat 1 place
- Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (S.I.P.F.R.O.) : 27 adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 20 ans répartis :
 - de 12 à 15 ans en une section pré professionnelle et d'apprentissage
 - de 15 à 20 ans en une section professionnelle et de stage
 - internat 25 lits, semi internat 2 places

MISSIONS

Le Centre pour enfants épileptiques de Bel Air est un institut médico éducatif destiné à recevoir des enfants et des adolescents présentant une déficience intellectuelle associée à une épilepsie, dont l'état nécessite de pratiquer des examens et des soins particuliers en vue d'équilibrer leur traitement et de rechercher les conditions d'une adaptation sociale, scolaire et professionnelle.

Les motifs présidant à l'admission sont de plusieurs ordres :

- des difficultés d'équilibration de la maladie en premier lieu
- des épilepsies sévères et évolutives nécessitant un suivi médical constant
- des troubles associés déficitaires
- des troubles du comportement et du caractère, et diverses perturbations de la personnalité
- des difficultés et des retards scolaires importants
- des difficultés d'adaptation socio familiale

L'institution spécialisée apporte la tolérance à la maladie et à son vécu, la qualité d'accueil et de soins pour le jeune et sa famille afin de traiter et dédramatiser les problématiques induites par l'épilepsie. La prise en charge globale proposée dans l'établissement est une réponse adaptée aux problématiques complexes rencontrées.

LES GRANDES ORIENTATIONS

L'enfant, le jeune, est placé au centre du projet d'établissement et de son fonctionnement. Les pratiques professionnelles sont guidées par le souci de favoriser un développement le plus harmonieux possible, malgré le ou les handicaps ou difficultés qui ont conduit l'admission à Bel Air.

Cet objectif ne peut être atteint de manière satisfaisante que dans la mesure où est assurée une prise en charge globale, associant tout un faisceau de compétences : les soins médicaux, la rééducation, le soutien psychologique, l'éducation, l'enseignement qui tous participent à l'amélioration d'un état général. Un réseau de partenaires extérieurs peut aussi être sollicité dans l'intérêt du projet de l'enfant.

A défaut d'une guérison, c'est l'équilibration de l'épilepsie qui est visée ainsi qu'un mieux être physique et psychique, des apprentissages scolaires, voire une formation pré professionnelle, une autonomie au quotidien et une socialisation la plus avancée possible. Les diverses évaluations faites serviront à élaborer un projet individualisé afin de mieux l'ajuster à la spécificité des besoins de chacun.

Régulièrement, l'équipe pluridisciplinaire est amenée à évoquer son travail dans le cadre du projet d'établissement et du fonctionnement propre à chaque groupe. Les synthèses et les points réalisés dans le cadre du projet de prise en charge globale permettent de réévaluer et d'adapter l'ensemble des actions menées.

L'évolution de la société et de la législation donne une place de plus en plus importante aux usagers. Bel Air s'inscrit dans cette mutation qui amplifie le partenariat avec les parents et qui donne aussi davantage de droits et de place aux usagers avec les difficultés à entendre, reconnaître la parole des jeunes enfants ou adolescents présentant des handicaps associés à une épilepsie active et invalidante et ainsi en tenir compte.

Notre mode de relation privilégié est la rencontre pluridisciplinaire avec les parents qui sont régulièrement informés, associés et soutenus. La réunion simultanée de l'ensemble des corps professionnels (médical, scolaire, éducatif, psychologue...) présente l'avantage à la fois d'avoir une vue globale et nuancée de la situation et de réévaluer ensemble le projet individuel mis en œuvre. Bien en delà d'une simple information, nous jugeons que cette forme de partenariat est une condition essentielle à la réussite. Des actions menées.

PLATEAU TECHNIQUE

ADMINISTRATIF		Totaux		PARA MEDICAL		Totaux	
Directeur	1			Infirmier jour	2,75		
Secrétaire / aide - comptable	0,7		2,4	nuit	1,3		
EDUCATIF				Psychomotricien	0,5		
				Psychologue	1		
Chef de service	1			Orthophoniste		0,11	
Educateur spécialisé	3,65			Kinésithérapeute		0,11	
Animateur sportif	1			Aide soignant	0,84		6,39
Moniteur éducateur	7			SERVICES GENERAUX			
Moniteur d'atelier	3			Agent d'entretien	1		
AMP	1			Cuisinier	2		
Contrat d'apprentissage	2			Lingère	0,75		
Contrat aidé	2		16,65	Buandière	0,5		
MEDICAL				Ménagère	1		
Neuro-pédiatre	0,25			Ménagère Lingère	1,5		
Médecin généraliste	0,05		0,3	Veilleur	1,46		8,21
Pédo psychiatre		0,2		Enseignants		2	
							33,95

EQUIPEMENTS

EEG , jour, nuit

IME les COTEAUX

45, rue du Val
61400 Mortagne au Perche
Tél : 02 33 85 84 84 (ou 85 85)
Fax : 02 33 25 84 02
Mail :
ime.copteaux@wanadoo.fr
Site Internet : www.aspe.asso.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- *Association gestionnaire* : ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébrolésées
- *Statut juridique* : agrément préfectoral, et convention avec la CRAM
- Population : 43 places en internat pour des garçons et filles de 13 à 20 ans, par dérogation à partir de 10 ans, souffrant d'une épilepsie invalidante et non stabilisée, ne présentant pas de troubles graves de la personnalité, et ne nécessitant pas la présence constante d'une tierce personne
- *Admission* : recrutement pluri-régional dans un rayon de 250km. Dossier adressé au directeur, gestion du dossier et de la liste d'attente par l'assistante sociale, validation de l'admission par une commission pluri-professionnelle. Pour l'admission, la notification de la MDPH est obligatoire.
- *Temps d'ouverture* : l'IME est fermé 5 semaines et fonctionne en internat de quinzaine.

PLATEAU TECHNIQUE AU SERVICE DE L'USAGER

- Directeur & Chef de Service
- Pédiopsychiatre, Neurologue, Neuro-pédiatre, Médecin Généraliste & Neuropsychologue
- Infirmières & Aides Soignantes
- Kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste en libéral
- Educateurs, Moniteurs Educateurs & Aides Médico-Psychologique
- Educateur sportif, Professeurs des Ecoles & Educateurs techniques
- Surveillants de nuit
- Secrétaires & Assistante Sociale
- Agents de services

EQUIPEMENTS

- EEG sur le pôle médical de l'ASPEC
- Radiologie en partenariat avec l'hôpital de Mortagne
- Biologie en réseau avec le laboratoire d'Analyse de Mortagne

PROJET

L'objectif principal est de garantir aux enfants et adolescents la reconnaissance de leurs droits. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un **Projet d'Accompagnement Personnalisé** qui prend en compte les différents aspects de leurs besoins sur un plan médical, social, scolaire et pré-professionnel. Les moyens utilisés concourent à répondre à leurs attentes en termes d'épanouissement, d'apprentissage, de bien-être, d'intégration et d'autonomie.

Les équipes éducatives se soucient de favoriser une atmosphère conviviale et familiale, et plus particulièrement dans le cadre de la vie quotidienne de l'internat. En journée les enfants, en fonction de leurs capacités, sont en classe

ou en atelier pré-professionnel (*bois, enseignement ménager, horticulture et poterie*). Pour les enfants les plus en difficultés, il est proposé des ateliers d'ergothérapie, d'éveil, de relaxation et occupationnel.

← L'épilepsie nécessite pour chacun des enfants & adolescents un suivi médical continu et une prise en charge constante.

F.A.M. "Les Rainettes"

38 rue de Brondineuf
BP 01
22250 BROONS
Tél: 02 96 847 800
Fax: 02 96 847 960
Mail:
les.rainettes@wanadoo.fr
Site: en cours

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- Association gestionnaire

"Les amis de bel-air" 22980 Languédias

Cette association à but non lucratif gère également l'I.M.E. de Bel-air qui accueille des enfants épileptiques.

Le foyer de vie "Les Rainettes" est géré par l'association "Les Amis de Bel-Air" de type Loi 1901, à but non lucratif, dont le siège social est situé à Languédias (22) à 12 Km du foyer.

L'association "Les amis de Bel-Air" tient sa raison d'être de l'existence des enfants, adolescents et adultes épileptiques qui lui sont confiés. Son ambition est de lutter contre les inégalités et l'exclusion en garantissant l'accès effectif de ces personnes aux droits fondamentaux: droits de l'enfant, droits des personnes en situation de handicap, droits de l'homme et du citoyen.

L'Association a la volonté de s'inscrire, par ses projets et leur mise en œuvre, par les pratiques professionnelles qu'elle encourage, dans une conception de la vie prônant le respect de la personne en situation de handicap.

Son objet est "l'accueil, le soin et la prise en charge des personnes épileptiques".

- Statut juridique

L'établissement est un Foyer d'Accueil Médicalisé (ancien foyer à double tarification); l'établissement a été autorisé par arrêté conjoint du Préfet et du Président du Conseil Général des Côtes d'Armor. Une convention est passée avec la CRAM.

- Population accueillie

Il s'agit d'une prestation de service destinée à 40 personnes adultes, hommes et femmes, atteints d'épilepsies pharmacorésistantes associées à des déficiences d'ordre intellectuelles, psychologiques, psychiques, cognitives et physiques. Ces personnes sont originaires du Grand-Ouest.

- Modalités d'admission

L'admission des résidents est prononcée par le directeur en référence à l'agrément de l'établissement.

Cette admission est effective:

- Lorsqu'une place est vacante
- Après étude du dossier d'admission complet
- Après la garantie d'obtention des prises en charge financières

A la demande du bénéficiaire et/ou de son représentant légal, un dossier d'admission lui est adressé. Seuls les dossiers complets peuvent être étudiés.

Parallèlement ou suite à cette démarche, une ou plusieurs rencontres sont organisées entre le bénéficiaire, sa famille et éventuellement l'équipe l'accompagnant et la direction du foyer.

Au cours de cette rencontre, une visite de l'établissement est organisée et le livret d'accueil est remis à l'intéressé.

Période d'essai:

Ce temps est habituellement de 5 mois. Il peut être prolongé afin que l'équipe

puisse se donner des moyens supplémentaires d'évaluation.

La période d'essai est une étape essentielle, elle profile les modalités d'une éventuelle prise en charge de la personne.

Elle répond à plusieurs objectifs:

- Pour la personne et sa famille, tester l'adaptation à l'établissement et la pertinence des réponses proposées.
- Pour l'équipe, vérifier l'adéquation de la candidature aux possibilités de prise en charge.
- Évaluer le niveau d'adhésion de la personne au projet.
- Mise en place d'une collaboration entre le bénéficiaire, son environnement familial et/ou légal et l'équipe.

A l'issue de cette période, une synthèse d'admission a lieu suite à laquelle le directeur prononce l'admissibilité de la personne. Un pré-projet d'accompagnement est alors soumis à l'intéressé et à son environnement familial. L'admission devient effective lorsqu'une place est disponible.

PLATEAU TECHNIQUE

Neurologue	0.25
Généraliste	0.25
Psychologue	0.50
Infirmiers	5
Aides-soignants	4
Aides-soignants nuit	4
AMP	17
Moniteurs d'atelier	5
Animateur sportif	1

Direction et administratif: directeur, chef de service, secrétaire, comptable.

Services généraux: cuisiniers, lingères, personnel de service, entretien.

EQUIPEMENTS

- Vidéo EEG sur place
- Radiologie en partenariat avec l'hôpital général de Dinan
- Biologie en partenariat avec un laboratoire privé
- Convention avec le groupe médical local

PROJET

La mission du foyer de vie "Les Rainettes" est une prestation de service destinée à 40 personnes adultes, hommes et femmes, atteints d'épilepsies pharmacorésistantes associées à des déficiences d'ordre intellectuelles, psychologiques, psychiques, cognitives et physiques. Ces personnes sont originaires du Grand-Ouest.

Il s'agit d'une prestation de service différenciée, sur mesure et complexe ; celle-ci consiste en une prise en charge de la personne, dans sa globalité, au niveau de l'hébergement, des actes de la vie quotidienne, de l'animation et du soin.

Cette prestation consiste à offrir à ces personnes dans un même lieu et dans une même unité d'action, une réponse globale et coordonnée à l'ensemble de leurs besoins. Elle propose à la fois les conditions d'intervention rapides et adaptées que peuvent nécessiter les manifestations de l'épilepsie, sans que le résident soit extrait de son environnement quotidien (le foyer), et celle d'une prise en charge à moyen et long terme utile à la recherche de l'équilibration de la maladie, à la réparation du handicap social et à la réconciliation avec un environnement tolérant.

Elle est assurée par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire qualifiée et régulièrement formée à tous les aspects de la maladie.

Institut Médico Educatif « Les Violettes »

Chemin des Bartavelles
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04.76.94.61.30
Fax : 04.76.94.61.31
Mail :
ime.violettes@afipaem.org
Site : www.afipaem.org

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

L'IME « Les Violettes » est implanté sur le plateau du Vercors à 1050 mètres d'altitude. D'une capacité d'accueil de 60 places, l'agrément est la prise en charge en internat de semaine d'enfants et d'adolescents de 6 à 20 ans épileptiques pharmaco résistants avec troubles concomitants. Sur notification des différentes MDPH, le recrutement est effectué sur les 8 départements de la Région Rhône-Alpes.

PLATEAU TECHNIQUE

La prise en charge pluridisciplinaire s'organise autour de 4 pôles :

- Le pôle médical :
 - o Les 3 médecins (généraliste, neurologue, psychiatre) et 5 infirmières assurent le suivi du projet de soin de chaque jeune.
 - o Les EEG sont effectués sur place
 - o Un travail en partenariat avec des services spécialisés peut être mis en place (médecin de rééducation fonctionnelle, radiologie, CMP...)
- Le Pôle thérapeutique
 - o Psychomotricien, orthophoniste et kinésithérapeute assurent des prises en charge régulières individuelles et/collectives en fonction des besoins repérés
 - o Un psychologue clinicien et un neuropsychologue évaluent les capacités cognitives et assurent un soutien thérapeutique
- Le pôle pédagogique et professionnel
 - o L'enseignement est assuré par des professeurs des écoles spécialisés
 - o Les activités sportives adaptées sont dispensées par des moniteurs d'EPS
 - o La formation pré professionnelle est assurée par 2 éducateurs techniques
- Le pôle éducatif
 - o Il est organisé autour de 5 unités de vie
 - o Les professionnels qualifiés ont pour missions l'accompagnement de la vie quotidienne et la mise en œuvre d'activités éducatives diversifiées

Maison d'Accueil Spécialisée « Résidence de la Colline »

Maison d'Accueil Spécialisée « Résidence de la Colline »

Chemin rural des terres noires
61 400 MORTAGNE AU
PERCHE
Tél : 02 33 85 85 85
Fax : 02 33 25 64 42
Mail : asso.aspe@aspe.asso.fr
Site : Le Village du Perche
(quartier situé à 1.5km du
centre ville), Mortagne Au
Perche

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

ASPEC « Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées »

Siège social : 10 chemin de la grippe 61 400 Mortagne au Perche
E-Mail : asso.aspe@aspe.asso.fr
Site Internet : aspe.asso.fr

STATUT JURIDIQUE

- Contrôle : Etat (ARS)
- Financement : Prise en charge CPAM sous la forme d'un prix de journée (soins et affections en lien avec le handicap) et versement du forfait hospitalier (18€/jour en 2010).

POPULATION ACCUEILLIE

La Maison d'Accueil Spécialisée est un établissement spécialisé pour **adultes souffrant d'une épilepsie non stabilisée, phamaco-résistante** aboutissant à une situation de polyhandicap et nécessitant :

- une aide humaine pour tous les actes de la vie quotidienne
- une surveillance et des soins constants
- des aides techniques (environnement et matériel adapté)

La MAS est **ouverte toute l'année**.

La MAS peut accueillir **10 adultes** hommes et femmes à partir de 18 ans, sur différents **types de séjour** en fonction du projet de vie de la personne :

- accueil de long séjour
- accueil temporaire (90 jours maxi), de relais pour les familles, d'évaluation, d'intégration progressive....

PLATEAU TECHNIQUE

- Structure médicale : Médecin neurologue, généraliste, infirmiers (nuit et jour), kinésithérapeute, ergothérapeute, neuropsychologue, aides-soignants. Unité médicale au sein de l'association.
- Vie quotidienne : Aides médico-psychologiques, aides-soignants.

Equipement spécifique : EEG de veille et vidéo EEG de sommeil. Hôpital local à proximité (1.5 km) pour examens radiologiques et urgences.

PROJET DE L'ETABLISSEMENT

La mission du FAM est centrée sur deux axes principaux : un objectif social et un objectif médical ; ces deux axes étant, dans la réalité de l'accompagnement, difficilement dissociables et visant tous deux la qualité de vie.

Un objectif social

- Proposer un véritable lieu de vie accueillant, agréable, sécurisant, soutenant et épanouissant,
- Donner une place centrale et active à l'usager dans la vie de l'établissement
- Entretenir et favoriser l'ouverture sur l'extérieur, et notamment de maintenir les liens familiaux,
- Préserver, stimuler dès que possible les autonomies personnelles et sociales,
- Proposer un accompagnement personnalisé prenant en compte la personne dans sa réalité : ses besoins, ses capacités, ses attentes, son identité.

Un objectif médical

- Observer toutes les manifestations de la maladie et des circonstances favorisant les crises; observations nécessaires à la précision du diagnostic et de la thérapeutique,
- Améliorer la symptomatologie en vue d'une meilleure qualité de vie,
- Organiser et suivre le traitement,
- Mettre en place un suivi personnalisé en terme de soins de confort et de bien-être, de rééducation (kinésithérapie), de soutien à l'autonomie (aide technique, ergothérapie), de maintien des acquis et d'accompagnement, d'adaptation à l'évolution des besoins de la personne.
- Prévenir et répondre aux situations d'urgence pour éviter les hospitalisations par l'instauration de protocoles individualisés.

MODALITES D'ADMISSION

Hommes et femmes de 18 ans et plus

Recrutement inter-régional (Grand Ouest)

Notification de la MDPH obligatoire

Etude d'un dossier d'admission (à demander au secrétariat) et visite d'admission et de présentation de l'établissement).

OHS Flavigny

46 Rue du DOYEN Jacques
Parisot
54630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03 83 26 81 35
Fax : 03 83 26 81 50
Mail :
laurent.mathieu@ohs.asso.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Le Centre d'Observation et de Cure pour Enfants épileptiques est une Maison d'enfants à caractère sanitaire Spécialisée accueillant des patients de 4 à 17 ans souffrant d'une maladie épileptique

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Office d'Hygiène Sociale de Lorraine ,association loi 1901
Population enfants épileptiques de 4 à 17 ans
Entrées se font après une visite de pré admission définie par le médecin chef de l'établissement

PLATEAU TECHNIQUE

- 1 médecin chef à mi temps
- Médecin Pédiatre à mi temps
- 1 Cadre de Santé à temps plein
- Educateurs spécialisés
- 6,5 infirmiers (avec la nuit)
- monitrices éducatrice
- aides soignante (2 à mi temps et 2 de nuit)
- 2 secrétaires (dont 1 à mi temps)
- 3 agents logistiques
- 3 rééducateurs (les 3 à mi temps)

EQUIPEMENTS

EEG, Holter
Enregistrement Vidéo

PROJET

SAMSAH de 40 places
Centre Ressources

MAS de 40 places

Eléments de projet permettant la connaissance à minima des services offerts par l'établissement.

IMP – IMPRO Léopold Bellan

5 rue du 26 août 1944
94360 BRY SUR MARNE
Tél : 01 48 81 00 39
Fax : 01 48 81 00 69
Mail : imp.brysurmare@bellan.fr
www.imp-bry.bellan.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Etablissement appartenant à la Fondation Léopold Bellan.
IMP et IM PRO, unité d'enseignement au sein de l'établissement.
Les admissions se font sur dossier au terme d'un premier rendez vous à visée médicale et un second entretien avec un cadre éducatif.
Internat de semaine et semi internat.
Recrutement en Ile de France.

PLATEAU TECHNIQUE

- Deux psychiatres
- Deux psychologues
- Trois infirmiers
- Deux psychologues cliniciennes
- Deux psychomotriciennes
- Une orthophoniste
- Une kinésithérapeute
- Une pharmacienne

Les bilans sanguins et EEG sont réalisés au moins annuellement et selon les besoins de la prise en charge avec les partenaires extérieurs

Le neurologue habituel de l'enfant continue le suivi initié. Les médecins de l'IME communiquent au médecin prescripteur leurs observations du jeune via un recueil de crise, une observation médicale et un compte rendu éducatif, rendant compte de sa vie au sein, de l'institution.

Selon les âges, la maturité et les capacités: ateliers ergothérapeutiques, d'expression créative, et pré professionnels (bois, linge, cuisine, espaces verts et floriculture)

Education physique et sport, avec un professeur d'éducation physique
Unité d'enseignement de quatre classes à petits effectifs au sein de l'établissement

PROJET

L'Institut Médico-pédagogique et Professionnel Léopold Bellan consacre son activité à l'accompagnement de jeunes épileptiques présentant des troubles sévères de la personnalité et du comportement. Il accueille des garçons et des filles de 6 à 20 ans, en internat et en externat.

Les admissions proviennent de l'ensemble de l'Ile de France

Les objectifs de la prise en charge sont, dans le cadre d'un projet individualisé, en lien avec la famille, d'apporter au jeune accueilli une réponse appropriée à l'épilepsie et ses pathologies associées, grâce à une prise en charge pluridisciplinaire (médicale, psychologique, éducative et pédagogique).

Cette prise en charge a pour but d'accompagner le jeune à développer son potentiel en vue de son épanouissement personnel, de son autonomie et de

son intégration sociale, que ce soit dans le travail ou dans un lieu de vie.

L'IME Léopold Bellan fait partie du CNDEE.

Directrice : Anabelle GUY

Médecins : Dr Dominique OLIVE ; Dr Patrick BAUDENA

ESAT/PE

B.P. 115
26, rue du Général Sarrail
94003 CRETEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.05.75
Fax : 01.48.99.43.64
Mail : aaecatpe@aol.com
www.aae-epilepsie.com

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Type d'établissement: Etablissement et Service d'Aide par le Travail Pour Epileptiques (ESAT/PE)

Agréments: Sur notification MDPH

Conventions: Association à but non lucratif

Modalités d'admission: Adultes Epileptiques des deux sexes. Admission après consultation médicale avec dossier médico-social complet, puis passage en commission d'admission pluridisciplinaire.

Capacité d'accueil: 43 places - ouverture du lundi au vendredi.

Délai moyen entre demande et prise en charge : 3 à 6 mois

Mode de recrutement géographique: National

Nombre de place : 50

DESCRIPTIF DU PERSONNEL

- 1 directeur et 1 adjointe de direction
- Personnel médical : Avec l'équipe de l'Hôpital de Jour, notamment 1 neurologue, et 1 psychiatre
- Personnel para médical :
Avec l'équipe de l'Hôpital de jour Lionel Vidart
5 infirmières
1 éducateur responsable, 2 éducateurs techniques et 2 moniteurs
1 psychologue
1 assistante sociale
1 technicienne d'électrophysiologie (vidéo EEG, ...)

PLATEAU TECHNIQUE

Plateau technique de l'Hôpital de Jour Lionel Vidart
Laboratoire d'EEG, vidéo-EEG, Holter numérisé

OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT

L'ESAT, Etablissement et Service d'Aide par le Travail, est organisé autour d'une logique d'intégration professionnelle autant que sociale et dispense, à cette fin, les soutiens requis par le handicap de chaque travailleur épileptique.

L'ESAT vise à faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes handicapées momentanément ou durablement dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production, grâce à une structure et à des conditions de travail adaptées.

L'ESAT vise à permettre aux travailleurs handicapés, qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes, de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

ACTIVITES PROPOSEES

Les activités proposées au sein des ateliers sont principalement : le conditionnement, les espaces verts, la blanchisserie, la cuisine et l'entretien-ménage.

COMMENTAIRES

La spécificité de notre ESAT pour Epileptiques Handicapés est son fonctionnement en parfaite complémentarité avec notre Hôpital de Jour. Il existe une passerelle permanente entre les 2 établissements qui sont situés sur le même site géographique. Ainsi les travailleurs handicapés peuvent bénéficier des consultations spécialisées, des explorations fonctionnelles (vidéo-EEG, Holter), des soins infirmiers et éventuellement d'une prise en charge temporaire à l'hôpital de jour.

ESAT Le Val

10 chemin de la grippe
61 400 MORTAGNE AU
PERCHE

Tél. : 02 33 85 85 85
Fax : 02 33 25 64 42
Mail :
asso.aspe@aspe.asso.fr

Site : Le Village du Perche
(quartier situé à 1.5km du
centre ville), Mortagne Au
Perche

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

ASPEC « Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées »
Siège social : 10 chemin de la grippe 61 400 Mortagne au Perche
e-mail : asso.aspe@aspe.asso.fr
Site internet : aspe.asso.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

ESAT agréé par l'aide sociale
51 places
Ouverture annuelle
Adultes (hommes et femmes) à partir de 18 ans
Épileptiques et cérébro-lésés ayant des difficultés de réinsertion socio-
professionnelle, ne présentant pas de troubles graves de la personnalité.
Hébergement en internat au foyer. Seules 4 personnes cérébro-lésées
employées dans l'ESAT ne sont pas résidentes dans le foyer d'hébergement.
Convention avec l'État
Orientation MDPH
Délai entre la demande et la prise en charge : de 3 mois à 2 ans
Recrutement : Grand Ouest et Région Parisienne

DESCRPTIF DU PERSONNEL

- Directeur : Monsieur Michel Malherbe
- Adjoint technique : Monsieur Philippe Suzanne
- Equipe pluridisciplinaire avec médecin neurologue, infirmiers, moniteurs
d'atelier, animateurs, assistantes sociales et animateur social
- Personnel médical commun avec le foyer d'hébergement Le Val

PLATEAU TECHNIQUE

EEG : enregistrement longue durée vidéo + EEG pour l'ensemble des résidents
de l'association ASPEC
Radiologie : service privé ou hospitalier
Biologie : Laboratoire extérieur

OBJECTIFS

Les objectifs médicaux, psychologiques, sociaux sont communs avec le Foyer
« Le Val » et sont développés simultanément.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Conformément aux textes qui régissent les ESAT, épanouissement et
autonomie sont recherchés à l'aide du travail. Les activités vont de
l'apprentissage de gestes simples à l'exécution de tâches élaborées.
Les personnes admises ont un statut de travailleur handicapé avec un revenu

minimum garanti : à ce titre, elles ont une activité professionnelle réelle. L'établissement, de par sa vocation, apporte également des aides sur le plan de la vie quotidienne, de l'autonomie sociale et de la formation.

Pour 51 personnes, les activités sont variées :

- Menuiserie
- Restauration, entretien des locaux
- Blanchisserie
- Horticulture, entretien et aménagement d'espaces verts, floriculture
- Conditionnement, petit montage (2 ateliers), travaux de sous-traitance.

Au cours du séjour, des changements d'orientation sont possibles. Dès qu'un projet de sortie est élaboré, la personne doit être assidue dans un atelier. Pendant le séjour, des stages sont proposés, soit dans d'autres établissements, soit dans des entreprises afin de répondre au souci d'intégration sociale et professionnelle.

Toutes ces activités sont réalisées en étroite relation avec le foyer d'hébergement et l'unité médicale.

Des synthèses communes permettent l'élaboration de projets individuels et une actualisation permanente.

L'ESAT « Le Val » a pour mission de proposer une activité professionnelle dans le cadre d'un travail protégé à des personnes cérébro-lésées ou souffrant d'épilepsie.

Les activités sont adaptées aux capacités et à l'état de santé des travailleurs handicapés.

FAM Les 4 Jardins

12 route de la Forteresse
38590 SAINT ETIENNE DE
ST GEOIRS

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

- Statut juridique/ Etablissement faisant partie d'une Fondation reconnue d'utilité publique
- Population accueillie : adultes de 18 à 59 ans souffrant d'épilepsie pharmaco-résistante
- Modalités d'admission : admissibilité sur dossier médical, et admission suite à un entretien avec la personne, sa famille et/ou son équipe soignante ou éducative. Un mois de stage d'évaluation avant décision définitive.

DESRIPTIF DU PERSONNEL

• Neurologue	0
• Généraliste	0.5
• Psychologue	0.8
• Infirmiers	6
• Aides-soignants (roulement jour et nuit)	8
• Educateurs spécialisés	3
• Assistante sociale	0.4
• AMP	11
• Moniteurs d'atelier	2
• Professeur d'activités sportives adaptées	1

A ces professionnels s'ajoutent la direction et les services généraux et administratifs.

EQUIPEMENT

Pas d'équipement spécifique au suivi médical de l'épilepsie, mais mobilier avec angles arrondis et vitres feuilletées des deux côtés.

PROJET

Permettre à des personnes souffrant d'épilepsie sévère de vivre dans un lieu de vie, conçu pour alterner « vie chez soi » et vie « active » en bénéficiant d'un accompagnement et d'activités adaptées à leurs compétences, en leur assurant une surveillance médicale et paramédicale.

Etablissement médical La Teppe

26602 Tain l'Hermitage
Cedex
Tél. : 04 75 07 59 59

Situé à Tain-l'Hermitage dans la Drôme, la TEPPE est très facilement accessible depuis Lyon (80 km) et Valence (15 km).

Autoroute A7, la route nationale 7, par les gares SNCF de Valence-TGV, Valence-ville et de Tain l'Hermitage.

L'aéroport de Lyon Saint-Exupéry est situé à 1 heure de l'Etablissement par l'autoroute A7.

Service des admissions:
C.BECHERAS
christine.becheras@teppe.org
Tél. : 04 75 07 59 96
Fax. : 04 75 07 59 43

SERVICE HOSPITALIER: LE CLE 105 lits

Des projets de soins adaptés

Principes généraux

Il existe différents types de prise en charge au Centre de Lutte contre l'Epilepsie dont les principes généraux sont les suivants :

La qualité de la prise en charge

Les patients bénéficient d'une prise en charge de qualité fournie par des équipes pluridisciplinaires, médicales, paramédicales, éducatives.

Une démarche qualité est en place sur l'ensemble de l'Etablissement qui a été certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2003 puis 2007.

La prise en charge des patients est personnalisée au sein de services d'une vingtaine de places.

La sécurité

La sécurité des usagers est un objectif prioritaire. Ce principe se traduit en particulier par une politique d'investissements importants : surveillance nocturne, vitrages sécurité, douches sans bac, oreillers alvéolés...

L'hébergement

La politique hôtelière assure un hébergement garantissant le confort, l'intimité des patients et une vie sociale, dans un environnement adapté aux soins.

La formation des personnels

Le personnel bénéficie de formations régulières afin d'adapter leur action à l'évolution des thérapies.

DES SEJOURS DE DUREE VARIABLE

Quatre secteurs composent le segment de prise en charge des épilepsies invalidantes (105 lits) :

- une unité "insertion" de 21 lits,
- une unité "épilepsie et handicap associé" de 32 lits,
- une unité "épilepsie et troubles psychiques" de 42 lits,
- une unité "observation neurologique" de 17 lits et EEG de 3 lits.

LES SPECIFICITES DE CES UNITES SONT LES SUIVANTES :

L'unité « d'observation neurologique »

L'Unité d'Observation Neurologique (UON) propose :

des séjours courts d'adaptation thérapeutique,

une prise en charge des pathologies intercurrentes,

une évaluation à fin d'orientation sur les autres unités de l'Etablissement,

un plateau technique EEG vidéo.

L'unité « insertion »

Les patients orientés dans cette unité sont atteints d'épilepsies en voie d'équilibration mais sans troubles associés majeurs.

L'unité « épilepsie et troubles psychiques »

Organisée en deux services, cette unité accueille des patients avec troubles du comportement associés.

L'unité « épilepsie et handicap associé »

Organisée elle aussi en deux services elle accueille différents types de patients porteurs d'une épilepsie pharmaco-résistante et de troubles cognitifs et/ou moteurs.

LE CLE : UN ENCADREMENT PLURIDISCIPLINAIRE

Les patients sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qui comprend des neurologues, des psychiatres, des médecins généralistes, des infirmiers des éducateurs et des rééducateurs (psychologues, orthophonistes kiné...)

LE CLE : UN PLATEAU TECHNIQUE

Une salle de soins centrale, avec consultation de médecine générale et radiologie standard, permet la prise en charge de traumatismes divers et des sutures.

Une Unité EEG vidéo est spécialisée dans l'exploration de l'épilepsie.

Cette unité dispose de quatre salles d'enregistrement EEG vidéo, dont trois pour des EEG de longue durée, Holter EEG & télémétrie

Les dossiers des patients sont analysés lors de réunions communes avec le service d'épileptologie du CHU de Lyon.

UNITÉ D'OBSERVATION NEUROLOGIQUE

L'Unité d'Observation Neurologique (UON) a pour principal objet de proposer des séjours d'observation et d'adaptation thérapeutique.

La prise en charge vise :

- l'adaptation thérapeutique
- le bilan en vue d'une orientation

La durée de séjour est variable, en moyenne d'une semaine à un mois. Cette durée dépend du temps nécessaire pour un changement de traitement, du contexte psychologique et personnel et de la mesure de l'impact du traitement sur la qualité de vie.

LES PRISES EN CHARGE DE LONGUE DURÉE

Elles s'effectuent dans les autres unités

Le projet thérapeutique

Le projet thérapeutique personnalisé, dit "projet personnalisé" structure

l'ensemble du séjour, il comprend des propositions d'orientation en fin de séjour. Il est élaboré avec le patient et suivi par un référent. Il permet de formaliser l'accompagnement en termes d'objectifs et de moyens en fonction de ses capacités et handicaps, de ses besoins et attentes.

Le patient est activement associé et impliqué à chacune des étapes. Avant chaque réunion de projet, il a un entretien avec son référent, le cas échéant avec la psychologue, le médecin chef de service, coordonnateur d'ateliers et l'assistante sociale. Après la réunion, le patient rencontre l'ensemble de l'équipe pour une restitution des décisions/propositions. La validation est collective et le patient est accompagné par son référent lors des différentes

Le projet personnalisé est construit à partir d'un ensemble d'actes et d'observations quotidiennes effectués par l'équipe pluridisciplinaire dont les points essentiels sont :

- L'amélioration ou la stabilisation de l'épilepsie,
- La prise en charge des troubles associés,
- L'apprentissage ou retour à l'autonomie (en fonction des capacités)
- La restauration d'une dynamique de projet de vie
- La participation du patient à son projet et son information
- La collaboration de la famille du patient
- La préparation à la vie professionnelle

L'accompagnement propose un cheminement individualisé quant à son rythme et s'attache à conjuguer les aspects suivants :

- tout d'abord explorer et traiter l'épilepsie de manière à réduire au maximum son impact invalidant
- établir ensuite et mener à terme un projet de réinsertion socioprofessionnelle
- favoriser enfin un meilleur équilibre psychoaffectif de manière à ce que la personne se sente globalement plus solide pour s'investir dans sa nouvelle vie.

Le service, un lieu de soins

L'équipe infirmière, bien différenciée au sein de l'équipe pluridisciplinaire, assure une présence continue. Les infirmiers sont formés à l'observation et à la reconnaissance des différentes formes de crises d'épilepsie, ainsi qu'aux conduites à tenir lors de leur survenue.

Le service, un lieu de vie

L'aménagement des locaux vise à assurer une vie collective confortable et à maintenir pour chacun un espace d'intimité.

La vie en groupe permet une évaluation des difficultés relationnelles et comportementales beaucoup plus rapide que l'observation individuelle. Elle permet aux jeunes adultes épileptiques une socialisation et une normalité relationnelle qu'ils n'avaient parfois jamais pu expérimenter auparavant en raison de leur maladie.

En outre des activités sportives, de loisirs, culturelles, des séjours à la montagne sont proposés tout au long de l'année.

Le service, un lieu d'apprentissage

Les objectifs de l'apprentissage sont les suivants :

- prendre conscience des limites liées à sa maladie, la remettre à sa juste place ;
- améliorer son épilepsie, grâce à une bonne hygiène de vie ;
- repérer et mettre en œuvre les potentialités et les capacités de chaque patient (sociales, professionnelles, intellectuelles, psycho-affectives, physiques...), pour élaborer avec lui un projet de vie lui permettant l'existence la plus ouverte et la plus autonome possible. Ainsi, par étapes, l'objectif est d'aider chacun(e) à accéder à plus de maturité et lui permettre de (re) trouver une bonne image de soi.

Le service, un lieu de prise (ou reprise) de contact avec le travail

La prise en charge éducative, grâce aux ateliers, est déterminante pour leur redonner un entraînement au travail et plus encore une confiance en eux perdue, grâce à la découverte de leurs capacités.

Les éducateurs techniques sont à même de faire acquérir aux patients tous les apprentissages nécessaires pour les préparer et les accompagner en vue d'un projet professionnel.

SERVICES MEDICO SOCIAUX (ADMISSION VIA LES MDPH)

ESAT : ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL «LES ATELIERS DE L'HERMITAGE» 65 PLACES

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail «Les Ateliers de l'Hermitage » a une capacité de 65 places mixtes pour travailleurs handicapés. Son recrutement est national et à forte proportion de personnes épileptiques. Il comprend trois secteurs d'activités :

ATELIER DE SOUS-TRAITANCE

41 places,

L'atelier de sous-traitance a pour principale activité, le conditionnement et l'assemblage de plusieurs composants de type visserie et chevilles pour l'industrie du bâtiment et la mise sous plis pour un industriel local. Tous ces travaux sollicitent des aptitudes à la répétition des gestes, de la rapidité et de la fiabilité. Un système de rotation est instauré sur les différents postes de travail qui prend en compte les goûts, les performances et les possibilités de rendement de chacun.

ATELIER DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE CRÉATION EN ESPACES VERTS

12 places,

Des équipes mobiles avec matériel professionnel et motorisé interviennent sur des chantiers internes à l'Etablissement, sur la voirie ou chez des particuliers. Au niveau de la sécurité, les équipes disposent de matériels adaptés. Cet atelier nécessite des aptitudes de fiabilité et de rapidité ainsi qu'une bonne technicité dans l'utilisation des matériels. La discrétion est une qualité nécessaire au contact de la clientèle. La variété des tâches proposées permet aux ouvriers un travail motivant et formateur.

ATELIER "PLANTES BIO "

Cinq hectares de plantes aromatiques et médicinales sont cultivés selon les règles de l'agriculture biologique.

Cette activité offre une palette de travaux variés, rythmés par les saisons :

- bouturage, repiquage...
- plantation,
- entretien et suivi des cultures,
- utilisation d'engins de motoculture et agricoles,
- séchage des plantes produites,
- livraison aux clients...

Ces travaux nécessitent une bonne condition physique générale. L'alternance et le choix des travaux proposés permettent aux usagers de pouvoir accéder à des apprentissages professionnels multiples, et à la conduite d'engins motorisés (motoculteur, roto fil, tondeuse...).

SERVICES MEDICO SOCIAUX (ADMISSION VIA LES MDPH)

FOYER : LE FOYER D'HÉBERGEMENT 50 LITS

Le Foyer d'hébergement accueille majoritairement des personnes souffrant d'épilepsie, de troubles psychiatriques ou de déficience intellectuelle légère, permettant néanmoins une intégration en vie collective aussi bien en hébergement (Foyer) qu'en milieu de travail adapté (ESAT).

Les personnes accueillies au Foyer sont orientées par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et bénéficient d'une notification ESAT+ Foyer.

- Chaque usager est suivi par un référent nommé, en relais avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.
- Un contrat de séjour est établi dans la période d'essai entre l'usager et l'équipe. Il définit les conditions d'accueil et d'accompagnement, ainsi que les engagements réciproques.
- Le référent et l'usager élaborent un projet personnalisé qui donne les axes de progression. Chacun a son rôle dans la mise en œuvre effective du projet en cohérence avec le projet d'établissement.
- Une évaluation de l'avancée des projets est régulièrement réalisée avec la personne accueillie et au cours des réunions d'équipe. Un appartement de mise en situation en ville permet une évaluation concrète des capacités d'autonomie et de socialisation. Outre le suivi quotidien, l'équipe du Foyer propose des activités à dimension éducative, thérapeutique et de loisirs.

SERVICES MEDICO SOCIAUX (ADMISSION VIA LES MDPH)

FAM : FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ 80 LITS

Les deux foyers d'accueil médicalisé (80 places en 2 unités de 40 lits) reçoivent hommes et femmes adultes polyhandicapés, souffrant de dépendance partielle, inaptes à toute activité professionnelle. Ces foyers sont ouverts toute l'année. Les locaux sont adaptés à l'accueil de personnes handicapées. L'hébergement se fait en chambres individuelles ou à deux lits suivant nos possibilités d'accueil.

La mission de ces foyers d'accueil médicalisé est d'accompagner l'usager

dans les actes de la vie quotidienne. Une des spécificités des foyers d'accueil médicalisé de la Teppe est de prendre en charge des personnes souffrant d'une épilepsie non stabilisée et invalidante.

Une prise en charge individualisée est proposée à chaque usager sous forme d'un projet personnalisé, élaboré en collaboration entre l'équipe pluridisciplinaire, le résidant et, si ce dernier le souhaite, sa famille.

Un encadrement pluridisciplinaire assure la mise en œuvre du projet personnalisé de chaque résidant, l'organisation quotidienne de l'hébergement, les soins médicaux, les aides à la vie courante, les soins d'entretien et les activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation des personnes accueillies..

SERVICES MEDICO SOCIAUX (ADMISSION VIA LES MDPH)

MAS : MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ LES COLLINES

39 places en 3 unités de vie

La Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) reçoit des hommes et des femmes polyhandicapés dont la dépendance nécessite l'aide constante d'une tierce-personne pour les actes essentiels de la vie courante

Les locaux sont adaptés au handicap et fonctionnels :

- chambres individuelles.
- 3 unités de vie, dont une de 9 lits, réservée à l'accueil de personnes traumatisées crâniennes.

La MAS dispose d'un véhicule adapté au transport des personnes handicapées en fauteuil

L'encadrement est pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, aides-soignants, éducateurs, aides médico-psychologiques, agents de service logistique). Il assure une surveillance médicale constante, les soins de nursing et de confort, et une animation favorable au bien-être des résidants.

Mecs de Castelnuvel

31490 LEGUEVIN
Tél. : 05 62 13 44 44
Fax. : 05 61 06 64 17
Mail :
castelnuvel@ugecam-lr-mp.cnamts.fr
Site : www.ugecam-lrmp.com

GESTION

UGE CAM LR/MP (Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées)
Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé
Agrément ESPIC = Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif

Convention avec le CHU de Toulouse, pour des courts séjours d'observation
Ecole Elémentaire Spécialisée
Lycée Professionnel sous contrat d'association

Internat : 60 lits
Semi-internat : 20 places

Garçons et filles présentant des troubles épileptiques avérés avec troubles associés, dont psychopathologiques, ne permettant pas la poursuite d'une scolarité ou d'une formation professionnelle en milieu ordinaire.
Age : 6 à 18 ans, avec éventuelle dérogation jusqu'à 20 ans.
Recrutement géographique : national pour le LP, régional pour les plus jeunes.
Candidature à adresser au Directeur.
Consultation préalable à l'admission.

DESCRIPTIF DU PERSONNEL

- Directeur : Monsieur Jean-Paul NAUREILS
- Neurologue à trois quarts de temps : DR Marie-Christine PERRIER
- 2 psychologues cliniciens couvrant un temps plein
- 1 orthophoniste à temps plein
- 1 psychomotricienne à temps plein
- 2 médecins généralistes
- 1 pharmacienne gérante
- 1 cadre infirmier
- 7 infirmières DE couvrant 5 temps plein
- 4 aides-soignantes
- 1 technicienne EEG
- 1 cadre éducatif
- 8 éducateurs spécialisés
- 12 moniteurs-éducateurs
- 3 éducatrices de jeunes enfants
- 1 moniteur atelier
- 1 éducateur sportif

PLATEAU TECHNIQUE

Dossier médical informatisé (relevé quotidien des crises, traitements, biologie)
EEG standard
VIDEO- EEG
Enregistrement ambulatoire de longue durée (HOLTER)
Examens radiologiques (IRM, scanner) consultations spécialisées au CHU.
Examens courants de biologie, dosages des médicaments antiépileptiques dans un laboratoire conventionné.

OBJECTIFS, ACTIVITES

L'établissement propose d'aider le jeune épileptique dans une étape difficile de son développement et de sa formation par des actions pluridisciplinaires et un suivi médico-éducatif et pédagogique.

L'action thérapeutique conjugue un suivi médical avec réévaluation clinique et thérapeutique concertée et une action psychothérapeutique nécessitant l'adhésion des parents, en référence constante à un travail pluridisciplinaire.

L'action éducative repose sur l'apprentissage de l'autonomie, et une visée d'intégration à travers l'exigence de la vie de groupe et par des activités diversifiées ouvertes sur le social et le culturel.

L'action pédagogique confiée au personnel de l'Education Nationale, s'exerce au niveau :

1- du cycle élémentaire et relève des méthodes d'adaptation.

La Classe avec Accompagnement Educatif est une modalité différenciée donnant la priorité au soin, dans une logique de projet individualisé.

2- d'un Lycée Professionnel avec quatre formations :

BEP secrétariat,
CAP -horticulture,
CAP -Métallerie,
CAP -Agent Polyvalent de Restauration.

Pour les jeunes ne pouvant mener leur formation jusqu'au terme du CAP, la pratique d'activités pré professionnelles permet l'orientation vers des structures professionnelles protégées.

3- des intégrations scolaires sont pratiquées quand l'état de santé le permet dans les établissements voisins : école primaire, collège, SEGPA, CFAS, UPI.

SAVS Epilepsies

1 rue Cabanis
75014 PARIS
Tél. : 01 45 65 83 01
Fax : 01 45 65 87 37

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale dédié aux parisiens souffrant d'épilepsie stabilisée ou non avec ou sans handicaps associés
Convention entre le Centre Hospitalier Sainte-Anne (CHSA)/Département de Paris: Dotation globale de la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (D.A.S.E.S) du département de Paris gérée par le CHSA.
40 places en ambulatoire ; ouverture en journée du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous
Hommes et femmes âgés de 20 à 60 ans
Zone de recrutement : Paris et éventuellement proche banlieue
Admission après évaluation socio-éducative et le cas échéant éclairage bilan médical et neuropsychologique ; la notification d'orientation SAVS est alors demandée par le service auprès de la MDPH.

DESCRIPTIF DU PERSONNEL

Une directrice, rattachée au pôle médico-sociale du CHSA, assure la gestion comptable du service en lien avec les tutelles administratives et financières du département et intervient dans les choix stratégiques de fonctionnement et d'investissement.

L'équipe :

- Un chef de service socio-éducatif
- 3 éducateurs spécialisés
- Un neuro psychologue à 35 %
- Un psychologue à 40 %

OBJECTIFS

L'équipe conçoit son intervention dans le cadre des missions dévolues aux S.A.V.S (cf. Décret n° 2005-1135 du 07/09/2005) et en référence aux principes éthiques qu'elle s'est donnée (Respect du rythme et du libre choix de la personne et recherche de l'adhésion participative).

Le SAVS épilepsies a été créé pour apporter à chaque personne épileptique en difficulté d'insertion, la possibilité de (re)construire une vie sociale et/ou professionnelle épanouie et autonome. Il a pour objectifs d'aider les personnes à développer leur potentialité et à se donner les moyens d'améliorer leur qualité de vie global.

A l'issue d'une année de fréquentation du SAVS, est mis en place un Projet d'Accompagnement Personnalisé élaboré conjointement avec l'utilisateur à partir de ses besoins, attentes et capacités. Les usagers sont suivis sur un mode individuel tout en s'inscrivant dans une dynamique collective ; ils sont amenés à s'engager dans un parcours de socialisation et de réhabilitation dans le cadre de rencontres dans l'enceinte du service, sur leur lieu de vie habituel ou sur des lieux d'activité extérieure. Ils sont invités à se (re)mobiliser dans des

SAVS Epilepsies

activités de médiation et/ou groupes thématiques (informatique, théâtre, revue de presse, sorties culturelles...) émergeant au fur et à mesure de leurs centres d'intérêt ou de leurs préoccupations. Sont ainsi mis à contribution leurs compétences respectives dans une recherche d'affirmation de soi respectant l'altérité.

L'équipe du SAVS-Epilepsies travaille en concertation étroite avec les référents de la MDPH, les travailleurs sociaux des organismes d'insertion et de réinsertion professionnelle (milieu ordinaire ou spécialisé) et d'accès au logement, les équipes de soins et de rééducation travaillant dans le domaine de l'épileptologie ainsi qu'avec tous les médecins, psychiatres et psychologues qui sont amenés à prendre en charge les patients.

Centre de Toul ar C'hoat

29150 Châteaulin
Tél: 02 98 86 02 02
Fax: 02 98 86 11 84
Mail: contact sur le site
Site: www.toul-ar-choat.com

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Association pour les Soins et l'Éducation des Jeunes Épileptiques

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

84 places mixtes – recrutement national avec priorité régionale
Fonctionnement en internat de quinzaine –

Toul ar C'hoat propose une rééducation sous contrôle médical à des enfants et adolescents ayant un potentiel intellectuel ordinaire perturbé par des syndromes épileptiques variés.

Toul ar C'hoat propose une prise en charge globale permettant à des enfants et adolescents souffrant d'épilepsie, de poursuivre en interne une scolarisation classique adaptée à leur état de santé. L'action pédagogique est confiée à l'Education Nationale : scolarité de l'école élémentaire au secondaire en classe à petit effectif. Le séjour à Toul ar C'hoat permet de préciser le syndrome épileptique. L'observation quotidienne des crises et les électroencéphalogrammes (EEG) réguliers aident à l'ajustement thérapeutique en préservant une meilleure qualité de vie à l'enfant. L'équipement médical de Toul ar C'hoat permet l'enregistrement vidéo EEG de veille et de sommeil.

La surveillance privilégiée de l'internat de Toul ar C'hoat permet une plus grande sécurité lors des essais thérapeutiques.

L'approche neuropsychologique et psychologique des troubles des enfants et adolescents accueillis à Toul ar C'hoat répond au double objectifs d'identifier et de traiter les dysfonctionnements neuropsychologiques d'une part et d'identifier et de traiter les troubles psychoaffectifs associés à la maladie d'autre part.

La meilleure connaissance de l'épilepsie et des troubles cognitifs permet d'adapter les rééducations spécifiques complémentaires (orthophonie, psychomotricité, neuropsychologie).

– la poursuite de la prise en charge est possible en établissements scolaires extérieurs (lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement professionnels, formation en alternance...)

POPULATION ACCUEILLIE

Âges d'admission internat: de 10 à 16 ans – semi-internat : de 8 à 16 ans

Epilepsie et troubles associés permettant la poursuite de la scolarité et la vie en collectivité

Contre indication : déficience intellectuelle -

MODALITES D'ADMISSION

Admission sur dossier puis notification de la CDAPH de la MDPH du département d'origine et prise en charge Sécurité Sociale

PLATEAU TECHNIQUE (ETP)

Médical et paramédical : Neurologue (0,75) – neuropédiatre (0,75) – psychiatre (0,07) – infirmier (3,5) – orthophoniste (1) – psychomotricienne (1) – neuropsychologue (0,8) – psychologue clinicienne (1) – pharmacienne (0,1)

Educatif : (26,25)

F.A.M Résidence l'Essor

Siège social : 79, bis rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE

FAM « Résidence l'Essor » : 1 Allée de l'ancienne ferme école, 91640 Fontenay-les-Briis

Téléphone : 01.69.17.16.18

Télécopie : 01.69.26.07.14

E-mail : fontenaylesbriis@lessor.asso.fr

Site : lessor@lessor.asso.fr

STATUT JURIDIQUE

L'établissement est autorisé par arrêté conjoint du Président du Conseil Général et du Préfet de l'ESSONNE

Contrôle et financement : ARS et Département (Conseil Général de l'Essonne).

POPULATION ACCUEILLIE

- 36 places d'accueil long séjour, pour adultes hommes et femmes (de 18 à 60 ans) souffrant d'épilepsies sévères pharmaco-résistantes avec troubles associés (instrumentaux et/ou intellectuels, cognitifs, psychiques) entraînant une dépendance dans les gestes de la vie quotidienne mais compatibles avec une vie en collectivité. Les contre-indications sont les handicaps moteurs importants, les troubles mentaux sévères, les déficiences sensorielles (malvoyants, malentendants), les addictions.

- 4 places d'accueil temporaire pouvant également servir de période d'évaluation/orientation

Le FAM est ouvert toute l'année.

MODALITES D'ADMISSION

Hommes et femmes de 18 à 60 ans.

Recrutement préférentiel Ile de France ; autres départements acceptés

Notification FAM de la CDDPAH de la MDPH du département d'origine

Candidature à adresser au directeur ; Constitution du dossier « L'ESSOR » qui sera examiné par l'équipe médicale et la direction ; visite de pré-admission possible ; puis la commission d'admission statue sur la recevabilité ou non

Période d'adaptation de 6 mois.

PERSO NNEL DE L'ETABLISSEMENT

Directeur : K. Karaoui

1 neurologue épileptologue

2 médecins généralistes

1 psychiatre

2 Adjoints de direction (Cadre de santé, Hébergement)

1 Comptable

1 secrétaire

1 agent d'accueil

1 Assistante sociale

1 Neuropsychologue

1 Ergothérapeute

1 Kinésithérapeute

8 Infirmières
4 Aides-soignantes
14 Aide médico-pédagogiques
3 moniteurs d'atelier
1 animateur sportif
1 éducateur sportif
4 maîtresses de maison
1 lingère
1 Agent technique

PLATEAU TECHNIQUE/PARTENARIATS

- Officine libérale (Médicaments et accessoires médicaux)
- Convention avec l'Hôpital de Bligny
- Convention avec l'Hôpital d'Orsay
- Collaborations ponctuelles selon les besoins avec des professionnels extérieurs (dentistes, médecins spécialistes (gynécologue, urologues, neurologues des CHU, ophtalmologistes, psychiatres)

PROJET D'ETABLISSEMENT

- Offrir à la personne accueillie un cadre et un mode de vie sécurisants, adaptés à sa situation de handicap, conciliant des espaces de vie personnels (chambre individuelle avec salle de bain et sanitaire) et de vie commune
- Assurer une prise en charge globale par une équipe pluridisciplinaire en combinant des soins médicaux et socio-éducatifs spécifiques à chaque personne par :
 - o un suivi *médical* par le neurologue (surveillance et traitements des crises, éviter les orientations vers les services d'Urgences en cas de crises répétitives), par le médecin généraliste (affections intercurrentes, affections chroniques associées)
 - o par une évaluation cognitive et un suivi psychologique
 - o par un suivi socio-éducatif pour offrir une vie communautaire agréable et épanouie dans le centre et favoriser l'ouverture vers l'extérieur avec la mise en relation avec la société et la vie de la cité (citoyenneté)
 - o Accompagner et offrir aux familles une solution sereine alternative au milieu familial (accueil temporaire servant de relais pour les familles)

EQUIPEMENTS

Salles de Kinésithérapie et d'Ergothérapie, Balnéothérapie, Espace Snoezelen, Salle de gymnastique douce, Ateliers espaces verts, Ateliers création, Salon de soins esthétiques...